

Dossier de candidature pour une bourse d'études de la
Fondation Auguste van Werveke-Hanno

A renvoyer ensemble avec les pièces
justificatives requises à:

Fondation van Werveke-Hanno
p/a Monsieur Joseph LAHR
9, Montée St. Hubert
L-8387 KOERICH

Demande pour l'obtention d'une bourse d'études de la Fondation Auguste van Werveke-Hanno

Année académique 2018-2019

Le/la soussigné(e) sollicite l'obtention d'une bourse d'études de la Fondation Auguste van Werveke-Hanno pour l'année académique visée ci-dessus :

Madame Monsieur

Nom:

Prénom:

Numéro d'identification au Luxembourg (matricule):

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date de naissance:

--	--	--	--	--

Lieu de naissance:

demeurant à (Prière de cocher l'adresse préférée pour la correspondance):

Résidence principale (adresse au Luxembourg)

Numéro, rue:

Code postal et localité:

Pays:

Tél.:

Adresse e-mail:

Résidence secondaire (adresse "à l'université")

Numéro, rue:

Code postal et localité:

Pays:

Tél.:

Adresse e-mail:

Etat civil:

Nationalité:

Nombre d'enfants à charge:

pouvant se prévaloir des études suivantes :

Etudes secondaires:

Date d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires ou équivalent:

--	--	--

Note moyenne à l'examen
de fin d'études secondaires:

Age au moment de
l'obtention de ce diplôme:

Etablissement d'enseignement secondaire
où le diplôme a été obtenu:

Etudes universitaires:

inscrit(e) actuellement en ème semestre

Nom de l'établissement d'enseignement supérieur:

en formation

en architecture

en beaux arts (*prière d'indiquer le métier artistique*):

Pour être éligible à une bourse d'études de la Fondation Auguste van Werveke-Hanno, l'étudiant doit être inscrit à temps plein ou à temps partiel dans un cycle d'études supérieures remplissant les critères énoncés dans les conditions générales pour l'attribution de la bourse d'études de la Fondation Auguste van Werveke-Hanno en annexe.

Formation accomplie:

Nom et lieu de l'établissement d'enseignement supérieur	Diplôme obtenu	Début (mois/année)	Fin (mois/année)	Mention, moyenne ou rang obtenu

*(Le cas échéant) Interruption des études (durée et raisons de cette interruption) * :*

Prix, bourses ou allocations déjà obtenus:

Institution ayant attribuée la bourse / le prix	Intitulé de la bourse / du prix	Montant accordé	Période (MM/AA - MM/AA)

*Dans le cadre de mes études je peux faire valoir les mérites particuliers suivants * :*

*En dehors du cadre strict de mes études je peux faire valoir les mérites particuliers suivants liés au domaine de mes études * :*

(Publications, projets sélectionnés ou primés etc. - copie de documents à joindre)

Clause protection des données

Veuillez noter que vos données à caractère personnel sont traitées par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche conformément à la législation applicable en matière de protection des données et tel qu'il est détaillé dans la Politique de confidentialité du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La Politique de confidentialité du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est accessible sous :

<https://cedies.public.lu/fr/support/aspects-legaux/politique-confidentialite-mesr.html>.

Le/la soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des conditions générales (en annexe) pour l'attribution de la bourse d'études Auguste van Werveke-Hanno.

Lieu date signature _____

 **Une demande ne portant pas de signature ne sera pas considérée**

* En cas de besoin prière de joindre feuillet(s) séparé(s) pour donner des informations supplémentaires jugées utiles.

Accusé de réception

partie à remplir par le candidat:

Nom, Prénom:

Numéro, rue:

Code postal, Localité:

Pays:

partie réservée à la Fondation:

La Fondation Auguste van Verweke-Hanno a l'honneur d'accuser réception de votre demande en
vue de l'obtention d'une

BOURSE AUGUSTE VAN WERVEKE-HANNO

enregistrée sous la référence **VW2018/**

(référence à rappeler lors de toute correspondance ultérieure)

La Fondation estime pouvoir vous informer vers le
des suites qui auront pu être données à votre demande.

Votre année d'inscription ne correspond pas au minimum requis, votre demande ne pourra donc être
considérée.

Un premier examen de votre demande a révélé que le dossier soumis est incomplet.
Prière de compléter votre dossier par l'envoi des pièces suivantes au plus tard pour le 1er décembre 2018. accom-
pagné par une copie du présent Accusé de réception :

une copie de la carte d'identité

une description précise des études supérieures en cours ou prévues

une copie du diplôme de fin d'études secondaires

le cas échéant, une copie du dernier diplôme d'études supérieures obtenu

le certificat d'inscription pour l'année académique visée

un portfolio constitué selon les critères énoncés dans les conditions générales pour l'attribution de la
bourse d'études Auguste van Werveke-Hanno

.....

Koerich, le

.....

Joseph LAHR
Administrateur délégué

Conditions générales de la bourse d'études de la Fondation Auguste van Werveke-Hanno

Dépôt des demandes

Le formulaire de demande est disponible sur le site www.cedies.lu à partir du 1er août de chaque année. Le dossier de demande en obtention de la bourse pour l'année académique suivante doit être envoyé au plus tard pour le **1er novembre** à l'adresse suivante :

Fondation Auguste van Werveke-Hanno
p/a Monsieur Joseph LAHR
9, Montée St. Hubert
L-8387 KOERICH

Dossier de demande

Le dossier de candidature doit comporter, outre le formulaire de demande rempli :

- une copie de la carte d'identité,
- un portfolio renseignant sur les activités complémentaires telles que des participations à des concours, des expositions ou autres activités en relation avec les études en cours ou prévues; ce document, à soumettre sous forme imprimée uniquement, ne doit en aucun cas excéder 5 pages A4. La fondation Auguste van Werveke-Hanno se réserve le droit de ne pas considérer des pages supplémentaires éventuelles.
- une copie du diplôme de fin d'études secondaires,
- le cas échéant, une copie du dernier diplôme d'études supérieures,
- le certificat d'inscription pour l'année académique visée.

Des avis d'enseignants/professeurs portant sur le progrès des études du (de la) candidat(e) seront considérés comme un atout.

Conditions d'admissibilité

- être de nationalité luxembourgeoise,
- être inscrit à temps plein ou à temps partiel dans un cycle d'études supérieures dont la réussite confère un diplôme, titre, certificat ou grade de l'enseignement supérieur correspondant aux lois et règlements régissant l'enseignement supérieur de l'Etat où le titre est conféré. Le cycle d'études doit être reconnu par l'autorité compétente de cet Etat comme relevant de son système d'enseignement supérieur.
- poursuivre des études supérieures, **au moins en 2e année**, d'architecture respectivement des métiers artistiques suivants : arts libres, publicité/multimédia, architecture d'intérieur/décoration, design; uniquement les études en architecture qui remplissent les conditions énoncées dans l'article 46 de la loi du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles seront considérées dans le cadre de la présente bourse. (<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2016/0231/a231.pdf#page=2>)
- ne pas avoir été auparavant bénéficiaire de la Bourse d'études Auguste van Werveke-Hanno.

Critères de sélection

Au cas où le nombre de candidatures recevables excède l'offre, l'attribution se fera en fonction de la qualité du dossier soumis, de l'avancement dans les études et des mérites.

Modalités d'attribution

La bourse sera attribuée en une seule tranche.

Cumul

Cette bourse pourra être cumulée avec toute autre bourse.